

La lettre du CIEM

N° 11 Février/Mars 2007

*Tribune collective qui met en avant les préoccupations, les recommandations ou critiques partagées et portées par l'ensemble des organisations regroupées dans le **Collectif Interassociatif Enfance et Media (CIEM)** et qui se placent du point de vue de l'éducation et de la protection de l'enfance en contact avec les médias.*

*Cette lettre entend jouer un rôle fédérateur d'idées entre les membres du **Collectif Interassociatif Enfance et Media (CIEM)** et aussi d'interpellation et de proposition vers l'extérieur (créateurs, producteurs, diffuseurs, responsables politiques, organismes de régulation...)*

1. CONTRIBUTION AUX DEBATS :

Les jeunes et les médias, un enjeu d'éducation majeur (*)

Jeunes et médias, jeunes et écrans : derrière cette relation se profile l'activité dominante des enfants et des jeunes, dans leurs temps de loisirs, - de six à huit heures par jour si l'on prend en compte aussi bien les pratiques liées aux supports écrits qu'audiovisuels ou multimédias. Cette consommation s'organise autour de quatre écrans : téléviseur, ordinateur, console de jeux et téléphone portable.

Les publics jeunes ont à la fois une certaine autonomie par rapport aux médias, mais en même temps, ils sont fortement influencés dans la construction de leurs univers, de leur imaginaire, de la vision qu'ils ont du monde et des autres. Les rapports sont très complexes. L'immersion dans des univers entièrement virtuels où les jeunes se reconstruisent une « seconde vie » pose également la question du rapport des jeunes au réel.

Tous ces éléments poussent à mettre cette question des jeunes et des médias, au cœur de politiques éducatives ambitieuses, inscrites dans un projet culturel global.

Une dimension de protection de l'enfance est nécessaire mais elle se situe dans une démarche en quelque sorte d'après coup, d'accompagnement ou de rattrapage. Cette démarche de protection n'a de sens que si elle est fortement articulée et surtout ancrée dans des politiques de l'amont, en matière d'offre de programmes de qualité pour les publics jeunes, d'anticipation et de prévention, en un mot d'éducation.

Une éducation aux médias, incontournable

L'éducation aux médias doit être présente systématiquement et durablement, aussi bien à l'école, à tout niveau, de manière transversale et spécifique, que dans les espaces d'éducation non formelle que sont les différents temps de loisirs collectifs et familiaux.

Huit objectifs en sont le socle et doivent s'articuler entre eux :

- **Développer le sens critique**, les attitudes de mise à distance permanente des jeunes sur leur propre utilisation des médias et des écrans.
- **Travailler sur la dimension de réception** tout en mettant les jeunes dans des situations de conception, de création de contenus, ancrées dans des situations réelles de communication.
- **Faire produire des médias par les jeunes** et par là même déconstruire ces médias.
- **Inventer des situations de médiation et d'accompagnement** permettant une véritable appropriation de contenus culturels ou cognitifs, synonyme d'apprentissage.
- **Dépasser la seule vision technologique** des médias.
- **Travailler sur l'expression des jeunes** et articuler leurs pratiques amateurs avec leurs situations de consommation quotidienne des médias.
- **Mettre en perspective une éducation aux médias avec une éducation à la consommation**
- **Travailler sur la dimension économique** des médias et le bain consumériste dans lequel sont plongés les jeunes.

Quelles mesures vous engagez-vous à prendre pour développer la formation de tous les acteurs – de l'École et des médias eux-mêmes ?

Quelles mesures vous engagez-vous à prendre pour renforcer et systématiser l'éducation aux médias à l'école et dans les autres temps de l'enfant (familles, loisirs) ?

Quelles mesures vous engagez-vous à prendre pour favoriser la création des jeunes et la diffusion de cette expression, particulièrement à la télévision?

Des contenus et programmes de qualité pour les jeunes

Pour favoriser l'émergence de contenus et de programmes de qualité s'adressant aux jeunes, il faut :

- Mobiliser les décideurs politiques, les éditeurs privés indépendants et les citoyens et peser sur les orientations du CSA, de la représentation nationale et des directions des programmes.
- Soutenir le service public qui a un rôle majeur à jouer, en proposant des programmes s'adressant spécifiquement aux adolescents.
- Favoriser la création et soutenir les créateurs et les auteurs eux-mêmes.
- Faire exister à côté de l'offre marchande lucrative, une offre indépendante animée par le sens du bien public, portant des valeurs de partage, de coopération, de laïcité, du vivre ensemble et de la solidarité.

Quelles mesures vous engagez-vous à prendre pour soutenir et promouvoir une création de programmes de qualité, et une offre indépendante, à côté de l'offre marchande ?

Quelles mesures vous engagez-vous à prendre afin que le service public propose des programmes de qualité, innovants, notamment pour les pré-adolescents et adolescents ?

Agir au niveau de la formation des acteurs, pas seulement de l'école et du secteur de la jeunesse, mais aussi des médias...

Mettre en œuvre des politiques d'intervention, non seulement dans l'école et autour de l'école, mais aussi avec les parents et l'ensemble des citoyens.

Deux priorités pour le CIEM...

**L'enjeu d'éducation et de culture les impose...
Soyons ambitieux pour la jeunesse !**

Eric Favey
Président du CIEM

(*) texte adressé aux candidats à l'élection présidentielle.

2. INFO

Une délégation du CIEM (*Ghislaine Abraham, Nicole Alpha, Béatrice Barraud, Pierre de Bernières, Jean Delprat, Marion Castelnau, Brigitte Lamé, Christine Menzaghi, Jean-Pierre Quignaux, Maurice Testemale*) était présente aux rencontres d'AUTRANS, les 11 et 12 janvier 2007.

Le Président *Eric Favey*, *Christian Gautellier*, (Vice Président) et *Françoise Mougin* (Vice-Présidente) ont débattu avec le public sur la question des Jeunes et des Médias et notamment sur la nécessité de replacer l'éducation aux médias dans un projet culturel Global.



Ces rencontres ont été aussi l'occasion de dégager une expression collective, ► [Déclaration d'Autrans 2007](#) (fichier RTF de 14.6 ko)

Le CSA

Pourquoi la radio attire-t-elle tant les adolescents ?

De quoi parle-t-on dans une émission de libre antenne ?

Quelles sont les dérives constatées par le CSA ?

Pour plus d'informations: http://www.csa.fr/infos/contrôle/television_signaletique_H.php

Adhésion du CIEM

Depuis le début de l'année 2007, le CIEM est membre adhérent de l'association POSITIVEPLAY, et au FORUM des droits sur l'Internet.

3. LU...

Le jeu vidéo est bon pour la vue, disent les chercheurs

Des chercheurs américains affirment que jouer aux jeux vidéo est excellent pour la vue, à l'opposé de l'idée communément admise,

L'étude, publiée par l'université de Rochester, montre que les personnes qui ont joué aux jeux vidéo d'action quelques heures par jour pendant un mois ont amélioré leur vision d'environ 20%.

"Jouer à des jeux vidéo d'action change la façon dont notre cerveau traite l'information visuelle", a déclaré sur le site web de l'université (www.rochester.edu) Daphne Bavelier, professeur en sciences cognitives et du cerveau.

"Ces jeux poussent le système visuel humain dans ses retranchements et le cerveau est alors obligé de s'adapter. Cet apprentissage est conservé dans les autres activités et potentiellement dans la vie de tous les jours", a-t-elle ajouté.

Les cobayes, divisés en deux groupes, ont effectué un test visuel préalable identique à celui pratiqué en visite ophtalmologique: le premier groupe a joué à des jeux d'actions qui consistent à tirer sur tout ce qui bouge pendant une heure par jour alors que le second était penché sur des jeux visuellement moins complexes.

Vers une meilleure réglementation des nouveaux médias et de l'économie numérique en UE

Selon une étude présentée le 7 février 2007 par la commission européenne, à l'occasion de la journée européenne pour un Internet plus sûr.- les modèles d'autorégulation et de corégulation peuvent constituer dans un monde numérique en constante évolution, de bonnes solutions de substitution aux régimes réglementaires classiques.. . [Vers une meilleure réglementation des nouveaux médias et de l...](#)

Vos enfants et les mobiles: un bilan et un nouveau guide

Le 31 janvier a eu lieu la conférence de presse de lancement du nouveau guide parental gratuit réalisé par l'Association Française des Opérateurs de mobiles (AFOM) en partenariat avec l'UNAF. Cette conférence a permis par ailleurs de faire un premier bilan de la charte pour la protection des mineurs sur le multimédia mobile signée il y a un an entre le Ministre délégué à la Famille et les opérateur .

http://www.afom.fr/v4/FILE_DOWNLOAD.php?doc_ID=1200&mode=directOpen

Le nouveau guide à l'usage des parents "Votre enfant et le téléphone mobile " apporte aux parents des informations et des conseils pratiques.

Il est envoyé gratuitement par courrier à toute personne qui en fait la demande sur le site web de l'AFOM, www.afom.fr <http://www.afom.fr>

Le projet de loi relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur déposé au Sénat le 30 juin 2006 par le Ministre de la Culture et de la Communication, a été adopté par l'Assemblée Nationale, le 31 janvier dernier. lecture <http://www.assemblee-nationale.fr>

Réseau du CIEM: Association des Instituts de Rééducation (AIRE); Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA); Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC); Confédération Syndicale des Familles (CSF); Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE); Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL); Familles de France; les Familles Rurales; les Scouts de France; Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP); Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE); Fédération des Syndicats Généraux de l'Education et de la Recherche Publique (SGEN-CFDT); Francas ; La Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente; Les Pieds dans le Paf ; Syndicat des Enseignants (SE-UNSA); Syndicat National des Enseignants du second degré (SNES); Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et Professeurs d'Enseignement Général de collèges (SNUIPP/FSU); Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (U.N.A.A.P.E); Union Nationale des Associations Familiales (UNAF); Union Nationale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (UNAPEL).